


# REQUETE EN OBTENTION DE PERMIS OU AUTORISATIONS

(Cocher ce qui convient)  DEBIT  DEPASSEMENT D'HEURE  LOTERIE  
 DANSE TRADITIONNELLE  JEU  TOMBOLA  
 DISCO, TECHNO, ROCK  LOTO  \_\_\_\_\_

! S'il s'agit d'une soirée disco, techno, concert rock ou similaire, veuillez vous procurer préalablement les "Directives concernant les conditions d'octroi de l'autorisation" auprès de la Recette de district et répondre à la question relative au nombre d'entrées envisagées. !!! Si la demande est présentée moins de **30 jours avant** la date prévue, l'autorisation sera systématiquement refusée. A signaler également qu'une seule manifestation d'envergure de ce genre ne pourra être organisée à la même date sur l'ensemble du territoire cantonal.

Nom du requérant (société ou aubergiste) : \_\_\_\_\_  
 Genre de manifestation ou motif de la demande : \_\_\_\_\_  
 Nom et tél. (portable) de la personne de contact : \_\_\_\_\_  \_\_\_\_\_  
 Nom et adresse du caissier : \_\_\_\_\_ (portable / Natel s.v.p.)  
 à qui le permis sera envoyé par la poste contre remboursement \_\_\_\_\_  
 ou le permis sera retiré au guichet de la Recette de district :  Signature du/des requérant-s : \_\_\_\_\_  
 (Mettre une croix si souhaité)  
 Lieu et date de présentation de la demande  
 \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

## DEMANDE DE PERMIS DE DEBIT

Jours (ex. 12.10.04)	Heures		Lieu exact du débit : _____
	Début	Fin	Localité : _____
① _____	de _____ h.	à _____ h.	Personne responsable du débit : _____
② _____	de _____ h.	à _____ h.	<i>Le responsable du débit est rendu attentif au fait que les dispositions de la Loi sur les auberges, de même que celles en vigueur en matière de sécurité (constructions, feu, etc.), d'ordre et de santé publique devront être respectées, sous peine de dénonciation. Celui-ci pourra également être personnellement recherché en cas d'incident impliquant la responsabilité civile de l'organisateur de la manifestation (une RC adéquate est conseillée).</i>
③ _____	de _____ h.	à _____ h.	
Débit de boissons <input type="checkbox"/> avec alcool <input type="checkbox"/> sans alcool			
Des repas seront servis oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			Signature du responsable du débit : _____
(ne répondre "oui" que s'il s'agit de repas d'une certaine importance, tels que choucroute, friture, St-Martin, souper-spectacle, Réveillon, etc.)			(laisser vide)
Assurance RC <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			_____

## DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPASSEMENT D'HEURE

Jours (ex. 12.10.04)	Heure jusqu'à	Heures normales de fermeture :
① _____	_____ h.	<b>Dimanche à mercredi 24.00 h.</b>
② _____	_____ h.	<b>Jeu à samedi 01.00 h.</b>
③ _____	_____ h.	<b>et veille de jour férié (laisser vide)</b>
Si la demande émane d'un tenancier d'établissement public, celui-ci vaudra bien répondre à la rubrique ci-contre :		oui non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
L'établissement sera fermé à l'heure normale pour les autres clients		_____

## DEMANDE D'AUTORISATION DE DANSE (y.c. DISCO, TECHNO, ROCK)

➔ Les aubergistes ne sont plus soumis à l'obligation de demander un permis de danse (subsiste uniquement l'obligation de requérir un éventuel permis de dépasser l'heure normale de fermeture). Il leur incombe cependant la tâche d'annoncer leur manifestation à l'autorité communale.

Jours (ex. 12.10.04)	Heures		Lieu et local prévu : _____
	Début	Fin	Personne chargée du contrôle de l'accès à la manifestation : _____
① _____	de _____ h.	à _____ h.	S'il s'agit de disco, techno ou autre concert rock, le/la soussigné-e atteste par sa signature avoir pris connaissance préalablement des directives en vigueur se rapportant à ce genre de manifestation et répond à la question ci-contre relative au nombre d'entrées.
② _____	de _____ h.	à _____ h.	
③ _____	de _____ h.	à _____ h.	
❗ Aucune autorisation ne pourra être accordée au-delà de <b>03.00 h.</b>			Signature : _____
Disco-techno-concert / Nbre d'entrées envisagées : _____			(laisser vide)

## DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISER UN LOTO

### ◆ Remarques préalables ◆

Le responsable de la société qui a apposé sa signature sur la présente demande reconnaît avoir pris connaissance des prescriptions en matière d'organisation de lotos et s'engage à les faire respecter. Il prend note également que sa société, par son intermédiaire, sera systématiquement **dénoncée au juge** si l'une de ces prescriptions est enfreinte et qu'elle pourra se voir refuser toute nouvelle autorisation pendant une période pouvant s'étaler sur 5 ans. La poursuite pénale d'actes punissables demeure réservée.

Toute **tombola** liée au loto (par ex. le tirage au sort d'abonnements avec remise de lots **en nature** exclusivement) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de tombola (voir ci-dessous). Un émoulement supplémentaire sera facturé !

Nom du / de la responsable de l'organisation du loto : \_\_\_\_\_

But de la société selon les statuts : \_\_\_\_\_

But auquel sera affecté l'intégralité du bénéfice : \_\_\_\_\_

Date(s) du loto : ① \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

② \_\_\_\_\_ Local prévu pour le loto : \_\_\_\_\_

③ \_\_\_\_\_ Valeur totale des lots Fr. : \_\_\_\_\_

Valeur du lot le plus élevé Fr. : \_\_\_\_\_ (laisser vide)

## DEMANDE DE PERMIS DE JEU

Genre de jeu : \_\_\_\_\_ Date + heure de début : \_\_\_\_\_  
(pour le jass) (laisser vide)

Durée du jeu : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ Valeur totale des prix Fr. : \_\_\_\_\_

## DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE LOTERIE OU TOMBOLA

Nom de la personne assumant la responsabilité de l'exploitation correcte de la loterie/tombola : \_\_\_\_\_

Destination du produit de la loterie / tombola : \_\_\_\_\_

Genre de loterie ou tombola :  en espèces  en nature

### Plan de la loterie

- nombre de billets à émettre : \_\_\_\_\_ - prix du billet Fr. : \_\_\_\_\_  
- montant total de l'émission Fr. : \_\_\_\_\_ - nombre de lots : \_\_\_\_\_  
- valeur du lot le plus élevé Fr. : \_\_\_\_\_ - valeur totale des lots Fr. : \_\_\_\_\_

Lieu, date et genre de manifestation : \_\_\_\_\_

au cours de laquelle ou à l'occasion de laquelle la tombola ou loterie sera organisée

Vente des billets Durée : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ Lieu / région : \_\_\_\_\_

### Extraits des principales prescriptions

La valeur totale des gains **en espèces** doit être au minimum de **50%**, celle des gains **en nature** de **80%** et celle des gains **mixtes** (espèces et nature) de **60 %** du montant nominal de la loterie ou de la tombola. Les lots en nature sont estimés à leur valeur effective.

En ce qui concerne les **tombolas**, l'émission de billets, le tirage et la délivrance des lots ne peuvent avoir lieu qu'au cours d'une réunion récréative; la vente des billets sur la voie publique, la vente anticipée de billets ou de maison en maison (colportage) sont interdites. Les **loteries** ne peuvent être autorisées qu'à des fins d'utilité publique ou de bienfaisance.

La personne désignée ci-dessus reconnaît avoir pris connaissance de ces prescriptions et s'engage à les observer strictement, sous peine de dénonciation au juge. (laisser vide)

## PREAVIS DES AUTORITES COMMUNALES

Préavis favorable  OUI  NON

S'il s'agit de disco, techno ou autre concert rock, les autorités soussignées attestent, par leurs signatures, avoir remis ou donné connaissance au-x requérant-s des directives spéciales en vigueur se rapportant à ce genre de manifestation.

Remarques éventuelles :

S'agissant d'une demande de permis de **loto**, les autorités communales soussignées attestent que le local retenu peut contenir \_\_\_\_\_ places assises.

Timbre et signature(s) :

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_